

Homélie du père Jean-Marie Gaudron
à la messe du mercredi des cendres 2015
Chapelle Saint-Aurélien, Limoges

C'est le Seigneur lui-même qui convoque son peuple à entrer dans le Carême. Selon le livre de Joël, Dieu se définit « *tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour, renonçant au châtement* ». Tendresse et miséricorde définissent Dieu en qui l'agir et l'être ne sont qu'un. Voilà pourquoi on lui demande de « *revenir* ». Dès lors, il faut déchirer son propre cœur fermé pour l'ouvrir à Dieu.

Paul fait écho à cet oracle de Joël. Au moment où le Christ a expiré, le voile du Temple s'est déchiré de haut en bas, donnant le libre accès à Dieu. Et Paul insiste sur la réconciliation de Dieu avec l'humanité réalisée par le sacrifice du Christ. Ayant partagé jusqu'à l'extrême déchéance la condition humaine, Jésus devient pour tous source du salut. Il nous fait « *justes de la justice* ». Et il ajoute que c'est maintenant le moment propice pour entrer dans une nouvelle relation avec Dieu.

Après cette méditation, l'évangile nous rapporte soit les paroles de Jésus, soit les œuvres caractéristiques de ce temps pour vivre comme des justes. Il vient de dire : « *Que votre lumière brille devant tous les hommes, alors, en voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux* ». Ainsi de la prière publique, des célébrations qui réunissent depuis les premiers temps et qui ne doivent pas devenir des spectacles mais un culte en esprit et en vérité. C'est le cœur qui doit se trouver fortifié et converti par les actes liturgiques comme par la prière, le jeûne et l'aumône.

La prière est liée à la recherche de Dieu dans l'écoute de la Parole et dans une réponse assurée par l'Esprit. Le carême est un moment pour retrouver la vraie prière. L'aumône, le secours du pauvre, la solidarité, peuvent se vivre de diverses manières. La démarche sociale, fraternelle et ecclésiale, est en tous temps une démarche qui honore Dieu, le Père de tous.

Le carême est un temps de fraternité, le jeûne est un acte de liberté par rapport aux biens matériels. Il favorise l'action de grâce. Saint Léon dans ses sermons de carême disait : « *ce dont il faut surtout jeûner, c'est du mal et du péché* ».

le carême est un temps de sobriété et de liberté, pour grandir dans l'amour de Dieu et du prochain.

père Jean Marie GAUDRON
Mercredi 18 février 2015